

Attestation n° 015E

Émise le : 5 mars 2016

Valable jusqu'au : 5 mars 2018

Selon le dossier technique n° FPF/021-3

L'entreprise soussignée,

**THAREAUT Menuiserie****Route de la Pommeraye - 49410 SAINT LAURENT du MOTTAY**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité du **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Indiquer les performances obtenues sur un échantillon représentatif de sa gamme
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base d'un cahier des charges commun.
- Faire effectuer une visite de contrôle tous les 2 ans par un technicien du FCBA,
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' **ADEME**

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Mettre en place avec l' **OPPBTP** La prévention BTP un dossier de progrès sur les conditions de travail pour réduire les risques de maladies professionnelles et d'accidents du travail dans les ateliers.
- Ces risques concernent les 5 points suivants : les manutentions manuelles répétitives de charges (Troubles Musculo-Squelettiques) ; l'exposition aux poussières de bois dans l'air ambiant (Valeur Limite d'Exposition aux Poussières) ; la sécurité des machines ; l'exposition au bruit (troubles auditifs) ; l'exposition aux produits de synthèse reconnus comme dangereux pour la santé des salariés.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme :**

<b>PRESTIGE 58-68-78mm : Fenêtres et portes fenêtres bois</b>			
Ouverture : à la française			
Appui bois			
Entièrement vitré			
Essences massives non traitées et purgées d'aubier : <b>MOABI</b> Essences LCA non traitées et purgées d'aubier : <b>CHENE ; SAPELLI</b>			
Jeu entre ouvrant et dormant : <b>4 mm</b> . Gamme : à mouton et gueule de loup au niveau du battement.			
Nombre de vantaux	1	2	
Hauteur tableau maxi	2,18 m	2,18 m	
Largeur tableau maxi	0,80 m	1,45 m	
Gamme (nom commercial) et variantes associées	58	68	78
Épaisseur ouvrants (mm)	58	68	78
Épaisseur dormants (mm)	86	86	96
Plage d'épaisseur du vitrage (mm)	De 24 à 27	De 24 à 37	De 36 à 47

Normes de référence	Evaluation	Conform
NF P 23305 : spécifications techniques fenêtres, porte-fen et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ens. men. – Pose vitrage en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13307-1 et XP CEN/TS 13307-2 : ébauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Sapelli et chêne</b> sous certificat CTB-Lca	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois (rapport d'essai de rétention N°402/10/1068E)	<b>Chêne et Moabi non traités (toutes essences purgées d'aubier)</b> : naturellement durables pour classes d'emploi 2, 3a et 3b. Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles. <b>Sapelli non-traité</b> : naturellement durable pour classes d'emploi 2 et 3a. Climats de niveau « modéré » et « faible » en exposition non-protégée, et « humide » en exposition semi-protégée.	OUI
NF DTU 36.5 parties 1, 2 et 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures	Exigences minimales respectées par essais.	OUI

### Performances selon NF EN 14351-1 + A1

Classement AEV :	<b>A*4 E*7B V*C3</b>
Effort de manœuvre :	<b>Classe 1</b>
Résistance mécanique :	<b>Classe 2</b>
Résistance à l'ouverture/fermeture répétées :	<b>Classe 2 (10000 cycles)</b>
Performances acoustiques	
Epaisseur dans gamme - Composition de vitrage	<b>R<sub>A,tr</sub></b>
PRESTIGE 58mm - 4/16argon/4Fe	<b>27 dB</b>
PRESTIGE 68mm - 66.2stratophone/14argon/44.2statophone	<b>40 dB</b>

Performances Thermo-Optiques : U <sub>w</sub> / S <sup>c</sup> <sub>w</sub> / Tl <sub>w</sub>	Fenêtre 2 vantaux PRESTIGE 58mm 1,48m x 1,53m (HxL)	Porte Fenêtre 2 vantaux PRESTIGE 58mm 2,18m x 1,53m (HxL) sans soubassement
Ci-contre sont présentés des exemples de performances sur la base du rapport FCBA n° PC.CIAT/2013.110.1 avec un vitrage aux caractéristiques suivantes :  <b>U<sub>g</sub>=1,1W/(m².K),</b> <b>S<sub>g</sub> de 58%,</b> <b>Tl<sub>g</sub> de 80%,</b> <b>Intercalaires TGI Spacer</b>	<b>U<sub>w</sub> = 1,5 W/(m².K)</b> <b>S<sup>c</sup><sub>w</sub> = 0,38</b> <b>Tl<sub>w</sub> = 0,51</b> Pour chêne et moabi	<b>U<sub>w</sub> = 1,4 W/(m².K)</b> <b>S<sup>c</sup><sub>w</sub> = 0,41</b> <b>Tl<sub>w</sub> = 0,55</b> Pour chêne et moabi
	<b>U<sub>w</sub> = 1,4 W/(m².K)</b> <b>S<sup>c</sup><sub>w</sub> = 0,38</b> <b>Tl<sub>w</sub> = 0,51</b> Pour sapelli	<b>U<sub>w</sub> = 1,4 W/(m².K)</b> <b>S<sup>c</sup><sub>w</sub> = 0,41</b> <b>Tl<sub>w</sub> = 0,55</b> Pour sapelli

Le dossier technique n° FPF/021-3 présente 3 épaisseurs possibles sur ouvrant de **58, 68 et 78mm**. Aucun essai de type AEVM n'a été réalisé pour les versions 68 et 78mm, cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant, **les performances des essais de type obtenues sur la version 58mm peuvent être étendues aux versions 68 et 78mm qui présentent une conception au moins équivalente**. Sur la base de ce même descriptif, **les versions 68 et 78mm sont également conformes aux normes de spécifications techniques**.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **5 mars 2014** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.menuiseries21.com](http://www.menuiseries21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire



7/9 rue La Pérouse  
75784 PARIS cedex 16  
tél. 33 (0)1 40 69 57 40  
fax. 33 (0)1 40 69 57 41